



Plévenon

Les Pêcheurs plaisanciers soucieux du balisage

L'association des pêcheurs plaisanciers du port de Saint-Géran (APPPSG) a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes, samedi en fin d'après-midi, en présence de Christian Brault, conseiller municipal en charge du port, et d'une cinquantaine d'adhérents.

Le président, Dominique Picke-roën, a remercié la municipalité pour son aide financière, ainsi que les membres de l'association pour l'esprit de corps et l'entraide.

L'association souhaiterait un balisage plus cohérent pour l'entrée au port de jour. Elle suggère de mettre un feu scintillant en haut du mât,

pour les bateaux qui entrent de nuit. Bernard Boiteux, correspondant de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sports de France (FNPPSF) et président de la SNSM locale a rappelé les dernières informations sur la réglementation. « **Le port du gilet est obligatoire. Après l'achat des fusées, le fournisseur doit reprendre les fusées périmées** », a-t-il indiqué. Il a exprimé sa gratitude aux 108 adhérents à la SNSM.

Sont entrés dans conseil d'administration : Alain Penven, Gervais Mabileau et Jean-Claude Lemaître.